

Ministère du travail, de la santé, des solidarités et des familles

Arrêté du 17 juillet 2025 modifiant l'arrêté du 19 octobre 2022 portant nomination des membres du Haut Conseil des professions paramédicales

NOR : TSSH2530351A

La ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles,

Vu le code de la santé publique, notamment l'article D. 4381-3 ;

Vu l'arrêté du 19 octobre 2022 modifié portant nomination des membres du Haut Conseil des professions paramédicales,

Arrête :

Article 1^{er}

L'article 1^{er} de l'arrêté du 19 octobre 2022 susvisé est ainsi modifié :

1° Au huitième alinéa du 5°, les mots « René-Pierre LABARRIÈRE » sont remplacés par les mots « Didier LEGAIS » ;

2° Au neuvième alinéa du 5°, les mots « Catherine GUINTOLI-CENTURI » sont remplacés par les mots « Valérie LACROIX » ;

3° Au dixième alinéa du 5°, les mots « Lucie JOUSSE » sont remplacés par les mots « René-Pierre LABARRIÈRE » ; le mot « Suppléante » est remplacé par le mot « Suppléant ».

Article 2

La directrice générale de l'offre de soins est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarités.

Fait le 17 juillet 2025.

Pour la ministre et par délégation :

La cheffe du Bureau RH2, Exercice et déontologie des professions de santé,
Eva-Meije MOUNIER